

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 28 mai

# Performance et gouvernance de l'entreprise

---

## Déclaration du groupe environnement et nature

Le groupe environnement et nature trouve particulièrement pertinent que le CESE se soit saisi de la question de la gouvernance et la performance de l'entreprise et remercie la rapporteure. Nous tenons à le souligner : cet avis marque une avancée réelle quant aux objectifs, responsabilités et implications des dirigeants, actionnaires et salariés face à la financiarisation de l'économie.

Il en ressort :

- que la gouvernance d'une entreprise ne peut se limiter à l'implication des seuls actionnaires et dirigeants ;
- que la performance d'une entreprise se mesure bien au-delà de sa capacité à générer du profit à court terme ;
- enfin, que s'il est acquis que les salariés contribuent pleinement à la performance de l'entreprise... leur implication au niveau de la gouvernance marquerait une évolution pertinente.

La prise en compte de ces parties prenantes internes est ainsi une étape importante, un premier pas significatif vers une évolution de la gouvernance et de la performance de l'entreprise.

Cependant, les enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle nécessitent de tendre vers une performance globale. Par performance globale, nous entendons la contribution de l'entreprise aux enjeux d'un développement durable à long terme et donc de l'intérêt général.

À ce titre, le groupe environnement et nature considère que l'avis présente des lacunes importantes :

- les parties prenantes externes sont mal identifiées et trop peu intégrées dans les propositions d'évolution de la performance et de la gouvernance ;
- la RSE est souvent restreinte aux relations entre clients et fournisseurs. Cette logique du seul cycle économique occulte de fait l'environnement, pourtant contributeur essentiel de la création de valeur d'une entreprise.

Nous estimons d'une part, que le long terme et donc l'environnement devraient être au cœur de la gouvernance ; d'autre part, que la performance environnementale devrait être mesurée, analysée au

même titre que la performance économique et sociale de l'entreprise. Elle ne peut plus être optionnelle.

En raison de ces réserves, le groupe environnement et nature s'est abstenu.